

Procédure de recrutement rentrée 2026 – enseignements facultatifs en seconde générale et technologique

- **Modalités de recrutement**

IMPORTANT : Les sections ne sont pas des classes, les élèves retenus seront répartis sur les 13 classes de seconde.

L'élève doit obligatoirement suivre en LV1 ou LV2 la langue demandée.

1. Sections euro anglais et espagnol (1h par semaine) :

Le recrutement se fait sur dossier : lettre de motivation en anglais ou espagnol + tous les bulletins de 3^{ème} (3 trimestres ou 2 semestres).

Pour la section en anglais uniquement : hiérarchisation des vœux parmi les 3 DNL* proposées (à indiquer dans la lettre de motivation) : sciences et vie de la terre (SVT), physique-chimie ou Sciences économiques et sociales (SES).

En espagnol : 1 seule DNL : Sciences économiques et sociales (SES).

Attention : un élève ne peut pas candidater sur l'anglais et sur l'espagnol en même temps.

Pour les 4 collèges de secteur (Aussonne, Beauzelle et Blagnac) : Le dossier devra être transmis par le collège de l'élève **le 11 juin au plus tard**. La sélection sera opérée par les professeurs du lycée assurant l'enseignement. Les résultats seront transmis aux collèges le 24 juin au plus tard, avant les inscriptions. Les collèges se chargent d'informer les familles. Ces résultats seront sous réserve que l'élève soit bien affecté au lycée Saint-Exupéry le 30 juin.

Pour les élèves aménageant sur le secteur du lycée avant le 11 juin, le dossier est à envoyer avant cette date à l'adresse mail Scolarite1.Lyce-Saint-Exupery@ac-toulouse.fr.

Les familles retenues remettront la lettre d'engagement pour l'année scolaire 2026-2027 lors de l'inscription au lycée les 1^{er} ou 2 juillet selon le planning défini.

2. Sections euro allemand (1h par semaine-élèves faisant allemand LV2)

Pas de sélection prévue pour cette section. Le choix se fera par la famille lors de l'inscription au lycée, via la fiche d'engagement. 1 seule DNL : histoire-géographie.

3. Allemand grand débutant (LV3) (1h par semaine)

Pas de sélection prévue pour cette option. Le choix se fera par la famille lors de l'inscription au lycée, via la fiche d'engagement.

4. Histoire des arts (2h par semaine) - latin (2h par semaine) – technologie et sciences de l'ingénieur-TSI (1h30 par semaine)

Le nombre de places étant limité pour ces trois options, **une sélection sera opérée.**

Ainsi, la fiche d'engagement sera remise par la famille lors de l'inscription au lycée **mais ne vaudra pas inscription définitive.** Elle devra **obligatoirement être accompagnée du dernier bulletin de l'année de 3^{ème}** (3^{ème} trimestre ou 2^{ème} semestre). **Sans ces 2 documents, la demande ne sera pas étudiée.**

La sélection se fera courant juillet, les résultats seront connus à la rentrée de septembre.

Le fait de suivre une de ces options au collège ne permet pas d'être sélectionné d'office.

Important: pour l'option histoire des arts, une des 2 heures d'enseignement sera obligatoirement positionnée le **mercredi de 12h30 à 13h30.** Pour la TSI, le créneau d'1h30 sera positionné le **mercredi de 12h30 à 14h.** Les élèves externes qui finiront les cours à 12h seront autorisés à s'inscrire à la restauration scolaire uniquement sur cette journée.

• Modalités d'inscription :

- Une **fiche d'engagement** est obligatoirement remise à l'inscription au lycée par la famille pour toute inscription/préinscription à un enseignement facultatif (à télécharger sur le service en ligne d'inscription Educonnect à partir du 30 juin). Elle sera signée pour une année scolaire complète.
Il ne sera donc **pas proposé aux élèves de « période d'essai »** à la rentrée.
- Les notes des élèves inscrits en première et terminale dans ces options seront prises en compte dans le contrôle continu pour le baccalauréat.
- Les élèves entrant en seconde GT auront la possibilité de **s'inscrire à 2 enseignements optionnels** parmi 2 groupes d'options :
 - o option A : Allemand grand débutant ou latin ou Histoire des arts ou TSI
 - o option B : section européenne : anglais (1 DNL* au choix) ou espagnol-sciences économiques et sociales (SES) ou allemand-histoire géographie.

Il n'est pas possible de suivre 3 enseignements optionnels. Ainsi, lors de **l'inscription en classe de terminale générale**, les élèves qui souhaiteront intégrer **maths expertes, maths complémentaires ou droit et grands enjeux du monde contemporain** (options du groupe C - 3h par semaine) devront abandonner l'option A ou B s'ils suivent déjà 2 options.

La Direction du lycée.